

ACTUALITÉS SYNDICALES APTS CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

Janvier 2025

EN RATTRAPAGE

FORMATION ASSURANCE COLLECTIVE

Nous vous invitons à écouter notre formation assurance collective pour faire le point concernant le renouvellement de la tarification de notre régime d'assurance collective.

SUJETS CLÉS : • FONCTIONNEMENT DE L'ASSURANCE • TARIFICATION DE L'ASSURANCE • DES SOLUTIONS POSSIBLES?



CAROLINE LETARTE SIMONEAU
REPRÉSENTANTE NATIONALE



ALEXANDRA METHOT
DIRECTRICE FORMATION ET VIE SYNDICALE

Promotion des professions

L'équipe syndicale souhaite souligner l'apport significatif de nos différents types d'emplois au sein de notre établissement.

Pour ce faire, nous souhaitons aller à votre rencontre avec une nouvelle formule innovante. Nous souhaitons recueillir une courte intervention (sous forme d'une petite entrevue) de votre part que nous capterons pour ensuite diffuser sur nos médias sociaux afin de faire rayonner votre profession.

Fonctionnement de la captation :

- Nous serons sur place pour vous accueillir dans une salle afin de prendre avec vous, le temps de vous préparer
- La captation prendra un maximum de 10 minutes de votre temps.

Comme l'APTS compte plus de 65 titres d'emploi au CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, nous souhaitons que chacun de ceux-ci soit mieux connu et reconnu. Si vous avez de l'intérêt pour ce projet, merci de nous en faire part via l'adresse courriel (ccsmtl@aptsq.com) et nous communiquerons avec vous.

Trousse Santé et sécurité au travail

CONSULTER LA TROUSSE MAINTENANT

ÉQUIPE SST

APTS CENTRE-SUD

☎ 514-527-2361 poste: 1422

✉ sst.ccsmtl@aptsq.com

🌐 www.aptsq.com

POUR TOUTES QUESTIONS, COMMUNIQUER AVEC NOUS!

AVIS DE RECHERCHE

Agent·e de liaison

Au sein de l'équipe syndicale APTS CSMTL les agent·e-s de liaison jouent un rôle important, voire primordial dans la vie syndicale. Elles-ils sont le lien entre le syndicat et la réalité terrain dans laquelle elles-ils évoluent.

Nous sommes en recrutement pour combler des postes d'agent·e-s de liaison sur vos sites, est-ce que ce mandat vous interpelle?

Rôle et mandat

- Collaborer directement avec les membres de l'équipe syndicale locale
- Assurer la transmission des informations importantes et des enjeux syndicaux
- Participer à des activités syndicales et mobiliser vos équipes
- Assurer une circulation constante des informations, besoins/problématiques entre votre équipe et l'équipe syndicale locale
- Référencer les membres vers les bonnes ressources syndicales
- Participer, dans la mesure du possible, aux rencontres planifiées par l'équipe syndicale locale (Conseil syndical, Congrès, Zooms-midi, rencontres avec les délégués transverseaux à la mobilisation, manifestations, etc.)
- Rencontrer les membres de votre équipe de manière régulière par le biais de libérations syndicales, au besoin
- Assister l'équipe syndicale locale lors de diverses tournées de sites
- S'informer et rester à l'affût de la vie syndicale

Vous êtes les yeux, les oreilles et la voix de votre équipe. Nous avons besoin de vous pour travailler en collaboration et assurer une mobilisation pérenne. Êtes-vous prêt·e à rejoindre le mouvement?

IMPLICATION Selon vos disponibilités

COLLABORATION avec l'équipe locale

DÉCOUVRIR le CIUSSS Centre-Sud

Pour obtenir davantage d'informations en lien avec les postes disponibles, veuillez nous contacter!



Stéphanie Houlihan
Directrice de la mobilisation
jmhoulia@aptsq.com



Marc Babin
Délégué à la mobilisation
mababin@aptsq.com



François Lavoie
Délégué à la mobilisation
flavoie@aptsq.com

Convention collective 2023-2028

LIEN VERS LA CONVENTION COLLECTIVE

La convention collective 2023-2028 du personnel professionnel et technique sera en vigueur jusqu'au 31 mars 2028.

Formulaire d'adhésion

Vous désirez faciliter votre inscriptions à nos prochaines activités syndicales incluant notre assemblée générale? Pour ce faire n'hésitez pas à vous assurer d'être membre dès maintenant en cliquant sur l'image ci-jointe:



Assurez-vous d'avoir rempli votre formulaire d'adhésion

FORTE ENSEMBLE

CHARGE DE TRAVAIL

CHARGE OU SURCHARGE? COMMENT S'Y RETROUVER



Période d'affichage interne du 15 au 29 janvier 2025

Entrée en fonction : 23 mars 2025

LIEN VERS LA PÉRIODE D'AFFICHAGE EN COURS

LIEN VERS NOTRE GUIDE POUR BIEN REMPLIR UNE CANDIDATURE LORS DE L'AFFICHAGE

Service de santé et sécurité au travail

CONTESTATION CNESST

Lorsque vous faites face à une contestation, un refus ou un litige concernant une réclamation à la CNESST, nous sommes là pour vous soutenir. Notre équipe locale dédiée à la Santé et à la sécurité au travail (SST), en collaboration avec nos conseillers·ères syndicaux·ales, est prête à vous accompagner et vous outiller tout au long de ce processus.

🕒 Du lundi au vendredi (9h00 - 17h00)

☎ 514-527-2361 poste 1422

✉ sst.ccsmtl@aptsq.com



Indemnité de transport lors de rappel au travail

En marge d'un règlement de grief, déposé en 2023, réclamant l'indemnité de transport pour les personnes salariées rappelées au travail en temps supplémentaires, l'APTS Centre-Sud a tout récemment conclu une entente avec le CCSMTL pour régler le passé et le futur à ce sujet.

En effet, l'employeur s'est engagé à respecter la clause 19.05 des dispositions nationales APTS et à verser une indemnité de transport équivalant à une (1) heure de travail au taux simple aux personnes salariées, pour chaque rappel au travail effectué à partir du 12 décembre 2024. L'entente prévoit également le versement rétroactif de l'indemnité de transport pour chaque rappel au travail effectué depuis le 16 août 2022.

Mais qu'est-ce qu'un rappel au travail? Un rappel au travail est un quart où :

- la personne salariée effectue du temps supplémentaire (volontaire ou non, planifié à l'horaire ou non) en discontinu de sa journée de travail régulière;
- la personne salariée a quitté l'établissement;
- la personne salariée n'est pas en service de garde.

Le tout se produit, par exemple, lors d'un quart de TS le samedi alors que votre semaine de travail est du lundi au vendredi. Autre exemple, lors d'un TS en hébergement qui débute à 15h30 alors que vous terminez votre quart régulier à 14h45 le jour même.

Nous vous invitons donc à vous assurer que l'indemnité en question vous est effectivement versée pour vos prochains rappels au travail à partir de la paie 26 décembre 2024.

Pour la date de paiement de la rétroactivité, nous vous tiendrons au courant lorsque nous obtiendrons l'information de l'employeur. Sachez, cela dit, que l'entente prévoit un paiement dans les 60 jours de la signature de celle-ci.

☎ 514-413-8777 poste 123003 ✉ ccsmtl@aptsq.com

Bureau virtuel

PARTICIPER MAINTENANT

Vous n'avez qu'à vous brancher via le lien zoom disponible ici pour venir nous rencontrer, discuter avec nous et poser vos questions.

Prendre note que c'est le même lien zoom pour toutes les dates.

Date et heure de chaque bureau virtuel:

- 9 janvier 2025 entre 11h45 et 13h00
- 15 janvier 2025 entre 11h45 et 13h00
- 21 janvier 2025 entre 11h45 et 13h00
- 30 janvier 2025 entre 16h00 et 17h30

Nous joindre

☎ 514-413-8777 #123003

✉ ccsmtl@aptsq.com

f Suivez-nous sur les réseaux sociaux

📷